

SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

25 km chaque jour pour aller travailler avec son vélo de fonction

Le vélo électrique devient une véritable alternative à la voiture en solo, même pour de longues distances. C'est ainsi qu'Alric Millet parcourt 25 kilomètres pour aller au travail, (presque) tous les jours... avec un vélo de fonction !

Alric travaille au Parc accrobranche de Saint-Étienne-du-Bois. Le parc accueille à peu près 10 000 clients par an, plus 5 000 en groupes et sorties scolaires écoles quand c'est possible. « Ce matin, je suis venu au travail avec mon vélo électrique. J'habite à Aromas, à 25 kilomètres et ça m'a pris une heure. La température était de moins cinq degrés mais le froid ne me gêne pas. Il suffit de s'habiller comme il faut. »

Un forfait mobilité durable avantageux

« Le vélo a été acheté par mon employeur. J'ai amené ça comme un souhait. On a regardé un peu les prix, ce qu'on avait à gagner l'un et l'autre à faire cet achat via l'entreprise. »

Le vélo coûte 1 800 euros, en décomptant la TVA. « Après, c'est dans les valeurs de l'entreprise d'essayer d'être la plus écores-



Alric vient travailler au « Parcours aventure de la Bresse » avec son vélo de fonction. Photo Progrès/Jacqueline DEMURE

ponsable possible, de s'intéresser aux dépenses énergétiques. Plutôt que la contrainte d'avoir une seule voiture, ma première motivation c'est le plaisir. Le vélo a toujours fait partie de ma vie depuis l'enfan-

ce, pour aller voir des copains ou pour aller à l'école. »

Même s'il ne nie pas qu'il y a de la fatigue, il ne la qualifie pas comme désagréable. « Je dirais aussi que ça permet de se vider

« J'ai amené ça comme un souhait. On a regardé un peu les prix, ce qu'on avait à gagner l'un et l'autre à faire cet achat via l'entreprise. »

Alric Millet

l'esprit. La préoccupation de la planète compte aussi beaucoup. Mon objectif est de faire le moins possible de kilomètres avec ma voiture. »

« Le vélo a toujours fait partie de ma vie depuis l'enfance »

Selon plusieurs enquêtes européennes, ceux qui vont au travail à vélo électrique habitent en moyenne à douze kilomètres de leur lieu de travail. Comme Alric, leur principale motivation est le bien-être physique et psychique mais aussi l'environnement et le climat. En cas de forte pluie, deux tiers des cyclistes sortent quand même leur vélo. Mais à l'inverse d'Alric, la plupart des cyclistes roulent en ville, sur des routes encombrées et

ils ne se sentent pas en sécurité quand il n'y a pas de piste cyclable.

Quand on demande aux cyclistes ce que leur entreprise pourrait faire pour promouvoir l'usage du vélo, ils n'osent pas rêver à des vélos de fonction. Ils aimeraient surtout un coup de pouce financier pour acheter leur propre vélo. Or, depuis le 1^{er} janvier, la loi permet aux entreprises de verser jusqu'à 500 euros par an – sans charges sociales – aux salariés qui viennent au travail à vélo. Cette formule s'appelle le « forfait mobilités durables ». « Si j'ai la chance d'en bénéficier et que j'achète un vélo électrique, il sera remboursé en quatre ans. Presque aussi bien qu'un vélo de fonction. »

De notre correspondante, Jacqueline DEMURE